

Conférence de presse de la Banque Cantonale de Fribourg

Résultats de l'exercice 2005

*Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à
Monsieur Albert Michel, président de la direction générale (tél. 026 350 71 62)*

Embargo jusqu'au jeudi 26 janvier 2006 11h00

Communiqué de presse Banque Cantonale de Fribourg

2005: 12^{ème} année consécutive de progression des résultats

La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) a poursuivi en 2005 sa progression et a réalisé pour la 12^{ème} année consécutive un résultat record. L'ensemble des produits augmente de 5,9 % et les charges d'exploitation diminuent de 6,3 %. Le rapport entre charges d'exploitation et produits se situe à 39,6 %, largement en dessous de la moyenne de ses principaux concurrents.

Le bénéfice brut a franchi pour la première fois la barre des 100 millions de francs pour s'établir à 115,3 millions de francs (+ 15,8 %). Le résultat intermédiaire de 98,9 millions de francs progresse de 20,5 millions de francs (+ 26,1 %). Une étude de la société "Accenture", basée sur l'évolution des résultats des sept dernières années, classe la BCF parmi les trois banques de détail de Suisse les plus performantes.

Cette bonne évolution des résultats permet à nouveau d'augmenter le versement ordinaire à l'Etat à 15,5 millions de francs et d'attribuer un versement extraordinaire de 3,5 millions de francs, soit au total 19 millions de francs (27,1 % du capital de dotation). Depuis 1990, la BCF a versé 180 millions de francs soit plus de 2,5 fois la valeur du capital de dotation.

Selon M. Albert Michel, Président de la direction générale, "ces résultats records démontrent le bien-fondé de la stratégie appliquée et confirment la solide position de la BCF sur le marché. Ils permettent de répondre au double impératif d'apporter un soutien déterminant à l'économie du canton et de dégager une bonne rentabilité opérationnelle. Ces résultats sont dus à la confiance de notre clientèle et aux performances des collaborateurs. Ils sont aussi le fruit d'une saine politique de taux et surtout de frais".

A l'actif, les avances à la clientèle atteignent 7,943 milliards de francs (+ 3,3 %). Cette évolution confirme l'appui apporté par la BCF aux privés et aux entreprises du canton ainsi qu'à la constance de sa politique de proximité. Les créances hypothécaires progressent de 311 millions de francs (+ 5,1%). Quant aux créances sur la clientèle, elles diminuent de 53 millions de francs (- 3,4 %) suite, essentiellement, à un remboursement d'un prêt de 75 millions de francs de l'Etat de Fribourg.

Au passif, les dépôts de la clientèle, toutes formes confondues, dépassent pour la première fois le seuil des 6 milliards de francs (6,012 milliards de francs, + 17,1 %). Cette progression a été influencée par les versements de l'Etat (partie du produit de la vente de l'or de la BNS).

Les fonds sous forme d'épargne et les obligations de caisse augmentent de 95,8 millions de francs. Cette évolution, réjouissante pour le refinancement des hypothèques, est notamment le résultat des actions de prospection. 36'000 personnes, par exemple, ont participé au concours "Aussi loin que vos rêves", organisé dans le but de mieux faire connaître les produits d'épargne BCF.

Les correctifs de valeur et provisions diminuent de 3,4 % à 202,2 millions de francs.



Toutes les principales sources de revenu ont enregistré une hausse. L'ensemble des **produits** passe de 180,2 millions de francs à 190,9 millions de francs, soit plus 10,7 millions de francs (+ 5,9 %). Malgré une diminution du taux hypothécaire variable et une situation de concurrence toujours plus vive, le produit net des intérêts augmente de 5,2 % à 144,6 millions de francs.

Le résultat des opérations de commissions et prestations de services atteint 33,5 millions de francs (+ 7,5 %), résultat de l'accroissement des courtages, des droits de garde et des mandats de gestion. Le résultat des opérations de négoce, composé essentiellement des produits des devises, changes et métaux précieux augmente à 6,7 millions de francs (+ 12,7 %). Les autres résultats ordinaires progressent à 5,9 millions de francs (+ 6,7 %) grâce notamment par la bonne progression de la bourse.

Les charges d'exploitation (75,6 millions de francs) diminuent de 6,3 %. Les dépenses pour l'informatique, bien qu'en diminution de 18,4 %, restent trop élevées. Les charges du personnel ne subissent que très peu de modification.

Le **bénéfice brut** s'élève à 115,3 millions de francs, en augmentation de 15,8 millions de francs (+ 15,8 %). Des amortissements de 8,7 millions de francs ont été effectués et 7,7 millions de francs ont été attribués à l'ensemble des provisions. Les provisions pour risques de défaillance sur débiteurs sont en forte diminution ce qui atteste de la qualité de notre portefeuille de crédits. Le **résultat intermédiaire**, soit le ratio déterminant pour évaluer la performance d'entreprise, progresse de 26,1 % ou 20,5 millions de francs pour atteindre 98,9 millions de francs.

Le **bénéfice net** dépasse le record de l'an passé et s'élève à 63,2 millions de francs (+ 8,2 millions de francs ou + 15 %).

L'attribution globale aux réserves pour risques bancaires généraux s'élève à 30 millions de francs. L'ensemble des **fonds propres** se monte à 778 millions de francs (+ 74 millions de francs ou + 10,5 %). Le degré de couverture des fonds propres atteint 208 % (+ 13,7 %).

Lors de sa séance du 25 janvier 2006, le conseil d'administration a arrêté les comptes présentés. Il propose au Grand Conseil la répartition suivante du bénéfice de l'exercice 2005 :

Bénéfice de l'exercice	CHF	63'272'000.--
Bénéfice reporté	<u>CHF</u>	<u>253'000.--</u>
Bénéfice au bilan	CHF	63'525'000.--
Répartition du bénéfice		
Attribution au fonds de réserve	CHF	44'000'000.--
Versement ordinaire à l'Administration des finances de l'Etat de Fribourg	CHF	15'500'000.--
Versement extraordinaire à l'Administration des finances de l'Etat de Fribourg	CHF	3'500'000.--
Report à nouveau	CHF	525'000.--

Fribourg, le 26 janvier 2006